

**Programme partenarial de travail
2016**

**Compte rendu d'activité
2015**



agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure

Programme partenarial de travail **2016**

Compte rendu d'activité **2015**

Document adopté par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale
de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure,
le 16 décembre 2015.

Présentation

Ce document présente, en les détaillant, le programme partenarial de travail 2016 et le compte rendu d'activité 2015 de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure.

En 2015, l'agence a poursuivi son investissement sur l'ensemble des thématiques, mobilité durable, population et société, cohérence du développement du territoire, économie et prospective, comme en témoignent ses publications diffusées régulièrement.

Les temps forts de l'année écoulée peuvent être soulignés :

— l'animation par l'agence de la Conférence des territoires s'adressant aux intercommunalités en charge des SCoT, membres de l'agence, et au-delà. Cette conférence, réunie le 20 mai, a permis de restituer et d'orienter le travail de l'agence sur trois thèmes : les outils de mobilité, la charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire en lien avec le projet de contournement Est de Rouen — liaison A28-A13, les indicateurs de suivi et d'évaluation à l'échelle de l'interscot.

— la publication du livre « Le fait métropolitain - Bassin de vie de Rouen », et sa large diffusion en septembre 2015.

— le renforcement de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine.

— la refonte du système d'information géographique (SIG) et la mise en ligne d'un portail cartographique dédié facilitant l'accès aux ressources et aux données traitées de l'agence.

Le programme partenarial de travail 2016 s'inscrit dans la continuité de ces travaux en cherchant à apporter des réponses spécifiques au plus près des demandes des territoires et engage de nouveaux référentiels et bases de données :

- l'outil d'évaluation du potentiel foncier,
- la constitution d'une base de données sur les équipements,
- la mesure de l'activité humaine,
- le référentiel « espace public ».

Le mode d'usage de l'espace, observatoire constitué en 2011, sera actualisé sur la base de la photo aérienne de 2015 dont l'agence devrait disposer fin 2016. Les autres bases de données et observatoires seront poursuivis (indicateurs à l'échelle de l'interscot, évolutions socio-économiques territorialisées, tableaux de bord et observatoire de l'habitat, enquêtes en gares...) ou engagés (observatoire des dynamiques territoriales liées au projet de nouvelle gare à Rouen...).

Par ailleurs, l'agence conduira la refonte de son site Internet afin de faciliter et d'augmenter l'usage du centre de ressources et l'accès à ses travaux.

Enfin, les récentes réformes introduites par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014, la loi relative à la délimitation des régions du 16 janvier 2015, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE) du 7 août 2015... vont modifier l'organisation des territoires et les compétences des collectivités locales. L'agence veillera à organiser ses référentiels et bases de données en intégrant cette nouvelle donne territoriale.

Les membres de l'agence d'urbanisme

À l'issue de l'assemblée générale du 8 juillet 2015

> **Membres de Droit**

Adhérents au moment de la création
de l'association (art 6.1)

Métropole Rouen Normandie

Mme Dominique AUPIERRE, Conseillère communautaire
Mme Nicole BASSELET, Vice-Présidente
M. Pierre BOURGUIGNON, Conseiller communautaire
M. André DELESTRE, Conseiller communautaire
M. Patrice DESANGLOIS, Conseiller communautaire
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire
Mme Fatima EL KHILI, Conseillère communautaire
Mme Catherine FLAVIGNY, Conseillère communautaire
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire
Mme Françoise GUILLIOTIN, Vice-Présidente
M. David LAMIRAY, Vice-Président
M. Roland MARUT, Conseiller communautaire
M. Marc MASSION, Vice-Président
Mme Céline MILLET, Conseillère communautaire
M. Alain OVIDE, Conseiller communautaire
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire
M. Yvon ROBERT, Vice-Président
M. Frédéric SANCHEZ, Président
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Vice-Présidente
M. Norbert THORY, Conseiller communautaire

La communauté d'agglomération Seine-Eure

Mme Fadilla BENAMARA, Conseillère communautaire
M. Thierry DELAMARE, Vice-Président
M. Bernard LEROY, Président
M. François-Xavier PRIOLLAUD, Président Délégué
M. Alain RENAUX, Conseiller communautaire
M. Christian WUILQUE, Vice-Président

La communauté de communes Bourtheroulde-Infreville

M. Didier PARIN, Vice-Président
M. Philippe VANHEULE, Président

La communauté de communes Amfreville-la-Campagne

M. André ODIENNE, Vice-Président
Mme Christine VAN DUFFEL, Vice-Présidente

Le syndicat d'aménagement du Roumois

M. Bruno QUESTEL, Président

La communauté de communes des Portes Nord-Ouest

M. Pascal MARTIN, Président
M. Éric HERBET, Conseiller communautaire

La communauté de communes Moulin d'Ecalles

M. Patrick CHAUVET, Président
M. Edouard DE LAMAZE, Vice-Président

La communauté de communes du Plateau de Martainville

M. Jean-Claude BLEUZEN, Conseiller communautaire
M. Alain NAVE, Conseiller communautaire

Le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray

Mme Nathalie THIERRY, Présidente

La ville de Rouen

Mme Florence HEROQUIN-LEAUTEY, Adjointe au Maire
Mme Christine RAMBAUD, Première Adjointe au Maire

L'État

M. Patrick BERG, Directeur Régional, DREAL
M. Serge LEROY, Directeur Régional, DIRECCTE
Mme Fabienne DEJAGER SPECQ, Directrice Départementale, DDTM de l'Eure
Mme Sylvie HOUSPIC, Secrétaire Générale à l'Action Régionale, Préfecture de Région
Mme Marie-Françoise HAYE-GUILLAUD, Directrice Régionale DRFIP
M. Luc LIOGIER, Directeur Régional, DRAC
M. Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de Région, Préfet de Seine-Maritime
M. Olivier MORZELLE, Directeur Départemental, DDTM de Seine-Maritime
Mme Nicole MENAGER, Rectrice de l'Académie de Rouen
M. René BIDAL, Préfet de l'Eure

de Rouen et des boucles de Seine et Eure

Le Département de l'Eure

M. Frédéric DUCHE, Vice-Président
M. Sébastien LECORNU, Président

Le Département de Seine-Maritime

M. Jean-François BURES, Vice-Président
M. Bertrand BELLANGER, Vice-Président

La Région Haute-Normandie

M. Julien DUGNOL, Conseiller régional
M. Marc-Antoine JAMET, Vice-Président
M. Claude TALEB, Vice-Président

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

M. Jean-Pierre GIROD, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

M. Christian HERAIL, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf

M. Dominique BRUYANT, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure

M. Gilles TREUIL, Président

La Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

M. Arnold PUECH d'ALISSAC

La Chambre d'agriculture de l'Eure

M. Guy JACOB

Le Grand Port Maritime de Rouen

M. Nicolas OCCIS, Directeur Général
M. Régis SOENEN, Directeur du Domaine

L'Établissement Public Foncier de Normandie

M. Lucien BOLLOTTE, Directeur Général

L'université de Rouen

Mme Valérie GIBERT, Directrice Générale des Services

> Membres adhérents

Après agrément par le conseil d'administration
(art 6.2)

La Ville de Sotteville-lès-Rouen

M. Gérard GUILLOPE, Adjoint au Maire

La SAFER de Haute-Normandie

M. Emmanuel HYEST, Président

Sommaire

Programme partenarial de travail 2016 **9**

Réaliser le programme partenarial de travail pluriannuel 10

Les travaux en cours en 2015, se prolongeant ou se développant en 2016
Les nouvelles données de référence et les études spécifiques de 2016
Centre de ressources territorial et refonte du site Internet

Compte rendu d'activité 2015 **19**

Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2015 20

Les missions d'études partenariales réalisées en 2015 21

Animation de la conférence des territoires

Indicateurs de suivi de l'interscot

Mode d'Usage de l'Espace (MUE)

Méthodologie et définitions préalables à l'évaluation du potentiel foncier

Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Contrat de Plan Interrégional État - Régions (CPIER)

Accompagnement du pôle métropolitain Rouen – Seine-Eure sur l'appel à projets innovants :

« réinventer la Seine et les canaux »

Grands Projets

Étude : Outils de mobilité - De la proximité à la longue distance

Exploitation de l'enquête en gare de Rouen Rive-Droite

Besoins des seniors en matière d'habitat dans la CASE

Dispositif de veille sur le vieillissement démographique à l'échelle du bassin de vie de Rouen

Infolio #9 « Mesurer et connaître le vieillissement de la population »

Mise en place du référentiel habitat

Développement économique et trajectoire de l'aire urbaine rouennaise

L'exercice de prospective environnementale « PERCEES » organisée par le GIP Seine aval

Refonte complète du Système d'Information Géographique (SIG)

www.aurbse.org : actualités, ressources documentaires et portail du Système d'Information Géographique

(SIG)

Pierre Veltz, invité des Rencontre(s) grand format : « Le fait métropolitain »

Les publications 2015 34

Les partenariats et les réseaux 38

Programme partenarial de travail 2016





Réaliser le programme partenarial de travail pluriannuel

Le programme partenarial de travail a été établi à partir d'échanges techniques avec les membres de l'agence d'urbanisme puis il a fait l'objet d'une présentation et d'un débat en Bureau. Il sera présenté dans ce document en distinguant :

- les référentiels, bases de données et études engagés en 2015 et se poursuivant en 2016,
- les nouvelles données de référence et les nouvelles études plus spécifiques commencées en 2016 parmi lesquelles certaines relèvent d'une mise en œuvre pluriannuelle sur 2016-2017.

Les travaux en cours en 2015, se prolongeant ou se développant en 2016

Animation de la Conférence des territoires

L'agence d'urbanisme poursuivra l'animation de la « Conférence des territoires » qui rassemble les Présidents des Syndicats mixtes de SCoT et des EPCI membres de l'AURBSE et au-delà. Réunie environ deux fois par an, cette Conférence permettra de partager les travaux de l'agence et ceux de ses partenaires et d'apporter, ainsi, une connaissance commune des enjeux relatifs à l'interscot, identifiés dans chaque projet de territoire. Les indicateurs de suivi de l'interscot feront l'objet d'une présentation lors de la première conférence de 2016.

Synthèse des indicateurs de suivi à l'échelle de l'interscot – 2015-2016

Après avoir défini, calculé et mis en ligne les indicateurs de suivi « de contexte » et « de résultats » aux échelles des SCoT, des communautés de communes, d'agglomération et de la Métropole Rouen Normandie, l'agence éditera un document de synthèse en 2016. Celui-ci présentera les indicateurs par thématique en mettant en perspective les indicateurs « de contexte » et « de résultats » aux échelles de l'interscot et des SCoT. Il servira d'appui à l'animation de la Conférence des territoires.

En outre les indicateurs seront mis à jour en prenant en compte les nouvelles géographies des territoires issues des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) de 2016.

Mise à jour du Mode d'usage de l'Espace (MUE)

Conformément aux objectifs d'observation définis en 2013 pour le mode d'usage de l'espace et en cohérence avec les travaux de la Région Haute-Normandie sur le mode d'occupation des sols régional, l'agence démarre en 2016 la mise à jour du MUE. Celle-ci devra répondre aux nouveaux besoins exprimés par les collectivités concernant notamment l'identification des différents usages au sein des zones d'activité. L'agence participera également à la réalisation d'une nomenclature nationale. Enfin cette mise à jour adaptera le MUE aux nouveaux découpages territoriaux issus des SDCI de 2016, au minimum pour la photo-interprétation de la photo aérienne de 2015, voire pour les années de référence de 1999 et 2009 (en 2017).



L'appel à projets innovants « réinventer la Seine et les canaux »

Les collectivités de la Métropole du Grand Paris, le pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure et la CODAH sont convenus avec l'État, les ports (GPMR – GPMH – Ports de Paris réunis au sein d'Haropa) et Voies Navigables de France (VNF) de participer à un appel à projets innovants à l'échelle de la Vallée de la Seine. Début 2016, les premiers sites retenus feront l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt auprès d'équipes qui devront présenter un projet opérationnel. 10 sites ont été identifiés sur le territoire du Pôle métropolitain (MRN et CASE). Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme assurera la coordination avec ses homologues à l'échelle de la vallée de la Seine et assistera le pôle métropolitain dans les différentes étapes de la démarche, courant 2016.

La démarche d'élaboration d'un observatoire des 30 plus grandes agglomérations françaises

L'AURBSE participera, avec la Métropole Rouen Normandie, aux groupes de travail réunis par l'ADCF (Assemblée des Communautés de France) et la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) pour finaliser un observatoire des 30 plus grandes agglomérations françaises regroupant les 14 métropoles ayant ce statut et une quinzaine d'agglomérations volontaires. L'objectif de ce travail n'est pas de comparer les agglomérations entre elles, mais de constituer un référentiel de données permettant à chacune de se situer.

Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Les travaux issus de cette coopération entre les agences d'Île-de-France (IAU), de Paris (APUR) de Caen (AUCAME), Le Havre (AURH) et de Rouen (AURBSE) s'inscrivent dans les objectifs du CPIER 2015-2020. Une convention État-Régions-agences formalise le contenu d'un programme de travail partagé qui sera précisé annuellement. Il constitue un complément au programme d'études mutualisé de chacune des agences. L'objectif est de pérenniser une expertise et un socle de connaissances communs (action 1.1 du CPIER) afin :

- de mesurer de façon harmonisée les dynamiques territoriales à l'échelle de la vallée de la Seine;
- de contribuer à l'analyse des évolutions observées et aux réflexions prospectives;
- d'apporter une aide à la décision du comité directeur de la vallée de la Seine;
- de servir de centre de ressources favorisant le partage des connaissances et l'appropriation du projet de la Vallée de la Seine par les différents acteurs du territoire.

Le dispositif de suivi sera mis en œuvre en 2016 et donnera lieu à l'élaboration du site Internet et à la production des documents V0 à partir de la première liste de 42 indicateurs retenus. Ces éléments seront présentés lors de la 2^e rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine prévue à l'automne 2016. En 2016, la coopération des agences d'urbanisme sera sollicitée par la Délégation interministérielle et les établissements publics fonciers d'Île-de-France et de Normandie pour alimenter l'action 1.4 du CPIER dont la finalité est d'améliorer la connaissance des enjeux fonciers et de développer les capacités d'anticipation.

Coopération des trois agences d'urbanisme en Normandie

En s'appuyant sur leur coopération concrète à l'échelle de la Vallée de la Seine, les trois agences de Normandie (AUCAME – Caen, AURH – Le Havre, AURBSE – Rouen) relevant de larges territoires mixant l'urbain, le périurbain et le rural, pourront définir, en 2016, un dispositif partagé d'ingénierie territoriale et d'observation au service de leurs différents membres. Ce dispositif a vocation à évoluer en fonction des nouvelles compétences régionales, de la recomposition des intercommunalités définie par les différentes Commissions départementales de la coopération intercommunale (CDCI)...

La LNPN et la nouvelle gare

En 2016, l'agence poursuit son travail d'assistance auprès des principaux acteurs du projet de nouvelle gare. Dans le cadre des réflexions menées sur le projet urbain et l'accès à la gare, l'agence apportera son expertise « métier » dans les domaines de l'aménagement et des transports. Potentiellement, elle alimentera les groupes de travail par des premiers éléments issus de l'observatoire des dynamiques territoriales liées aux projets métropolitains.



Dans le cadre du « groupe de travail accessibilité », l'agence tâchera plus spécifiquement de mobiliser ses nouveaux référentiels (voir p. 14) et son expertise en insertion et aménagement urbain pour aider à l'élaboration de scénarios de desserte contrastés, dans le but d'alimenter le modèle multimodal et les réflexions du groupe de travail.

Parallèlement, dans le cadre du suivi du projet LNPN, les agences de la Vallée de la Seine sont engagées auprès du bureau d'étude Acadie, mandaté par SNCF-Réseau, pour préparer les ateliers « projet de territoire » sur trois volets : l'étude des dynamiques de peuplement et d'emploi des territoires impactés par le projet LNPN ; l'étude des potentiels économiques (en particulier en immobilier tertiaire) autour des gares existantes ou envisagées ; l'étude des systèmes multimodaux de mobilité articulés à la LNPN.

Enquêtes en gares

En début d'année 2016 seront publiés les résultats de l'enquête en gare de Rouen Rive-Droite effectuée en fin d'année 2014 pour le compte de l'agence. Ils constituent l'aboutissement d'une exploitation complète des réponses collectées, réalisée pendant le second semestre 2015.

En fin d'année 2012, l'agence a réalisé une enquête auprès des utilisateurs de sept gares et haltes ferroviaires du bassin de vie de Rouen. Les premiers résultats ont pu faire l'objet d'une rencontre en juin 2013. Afin d'approfondir encore les connaissances sur le fonctionnement du mode ferroviaire, une exploitation approfondie de cette enquête sera réalisée en 2016. En complétant l'analyse et en recoupant les résultats avec ceux de l'enquête en gare de Rouen Rive-Droite, nous pourrions appréhender pleinement le fonctionnement des gares comme éléments majeurs du système ferroviaire normand et celui du train comme véritable alternative à l'automobile pour les déplacements métropolitains entre les territoires urbains, périurbains et ruraux. Au regard de la pertinence de la méthode employée en 2012, des résultats obtenus et des moyens de l'agence, cette enquête pourra être renouvelée en fin d'année 2016 pour obtenir des éléments de comparaisons en 2017.

Tableaux de bord et observatoire de l'habitat

L'agence poursuivra en 2016 le développement de sa base de données « habitat » en complément des bases de données socio-économiques déjà constituées. En 2015, l'agence a fait progresser en interne la réflexion sur l'architecture du dispositif, s'est notamment rapprochée de la DREAL pour l'intégration des principales données et a constitué la base de données sur l'habitat dédié au seniors.

À terme, l'objectif de l'observatoire est de fournir un référentiel à jour en support des différents travaux de l'agence et de mutualiser, avec les adhérents qui le souhaitent, la collecte des données auprès des différentes sources (DREAL, Conseils généraux, Insee, services fiscaux, CAF...), leurs traitements et analyses.

L'agence pourra ainsi mettre à disposition des adhérents intéressés (CASE, Département de l'Eure...), des tableaux de bord d'indicateurs aux échelles pertinentes (indicateurs de contexte socio-démographique et de connaissance du parc de logement), des indicateurs plus spécifiques correspondant au suivi des PDH ou PLH, à l'alimentation d'autres observatoires (observatoire des dynamiques territoriales), apporter son appui à l'analyse de ces informations et un soutien à l'animation des observatoires territoriaux.

1^{er} semestre 2015 : définition des indicateurs avec les partenaires — production des tableaux de bord spécifiques.

Observer et territorialiser les évolutions socio-économiques

Investie depuis l'origine sur les réflexions de prospective démographique et d'attractivité du territoire, l'AURBSE poursuivra une veille permanente par l'exploitation et l'analyse de ses différentes bases de données. Ce travail viendra alimenter les études à différentes échelles et sur de multiples thématiques.

L'agence poursuivra la mise à jour en continu de l'Atlas socio-économique à l'échelle du bassin de vie de Rouen, qu'elle a publié fin 2014 et dont les cartographies comme les données sont directement disponibles sur son site Internet.



Les nouvelles données de référence et les études spécifiques de 2016

Nouveaux référentiels et bases de données

Outil d'évaluation du potentiel foncier

Après avoir entamé la réflexion en groupe de travail interscot en 2015 et proposé d'expérimenter des méthodes d'évaluation à partir d'exemples communaux, l'agence lance en 2016 un outil de référence à des échelles de territoire plus vastes. En effet, les collectivités qui ont décidé d'élaborer un PLUI d'une part, et celles qui ont programmé des travaux territoriaux plus spécifiques, d'autre part, ont exprimé le besoin d'un outil leur permettant de cadrer la notion de potentiel foncier et d'en calculer les superficies selon les niveaux de détails et d'enjeux dont elles auront besoin. Ce travail sera réalisé au plus près des élus et des techniciens. Une phase expérimentale poussée sera réalisée sur le territoire de la CASE, dans le cadre de l'élaboration de son PLUI et sur un axe structurant du territoire du Pays du Roumois.

L'ensemble des travaux poursuivis par l'agence alimentera ceux menés par le groupe de travail dit « Personnes Publiques Associées » piloté par la chambre régionale de commerce et d'industrie de Normandie. Dans le même temps ils seront également partagés avec un groupe de travail inter-agences sur le foncier dans le cadre de la coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine.

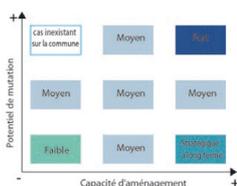
> Exemple de représentation de potentiel foncier

TEST COMMUNAL RESULTATS

CARTE DE SYNTHÈSE

Evaluation du caractère stratégique des terrains

Pour conduire cette évaluation, ont été croisées les données «capacité d'aménagement» et «potentiel de mutation». Les parcelles sont classées en fonction des résultats de ce croisement.



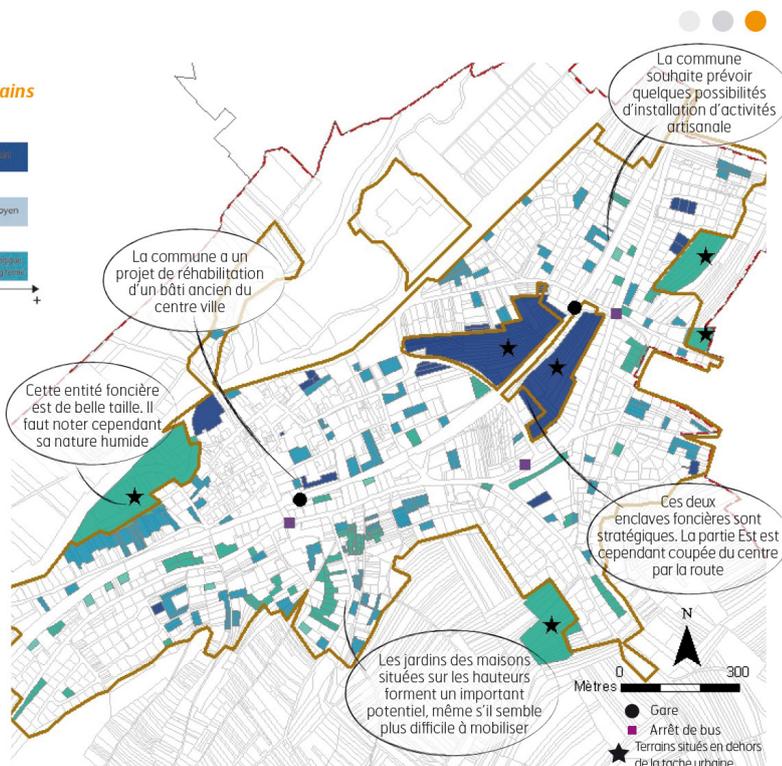
- Parcelle stratégique (enjeux forts)
- Parcelle stratégique sur le long terme
- Parcelle moyennement stratégique
- Parcelle difficilement urbanisable (enjeux faibles)

Les résultats bruts sont les suivants:

Il y a environ 6 ha de terrain à enjeux moyens et forts au sein de l'enveloppe.
 Les terrains en extension (moyens et forts) représentent 13,5 ha.
 Le potentiel qui pourra se libérer à plus long terme s'élève à 8 ha (dont une part de rétention foncière actuelle).

- Cette évaluation correspond à un état de la situation et des connaissances à un temps T. Une telle classification doit être considérée comme une base de réflexion permettant de construire une stratégie communale.
 Ce sont les choix stratégiques de la commune qui permettent de trancher. Ces cartes ne sont que des aides à la décision, menant à l'élaboration du projet communal.

NB: Les étapes II (mise en forme du projet) et III (mise en oeuvre) ne sont pas traitées dans cet exemple.



CONNAÎTRE ET QUALIFIER LE POTENTIEL FONCIER AU SEIN DE VOTRE COMMUNE



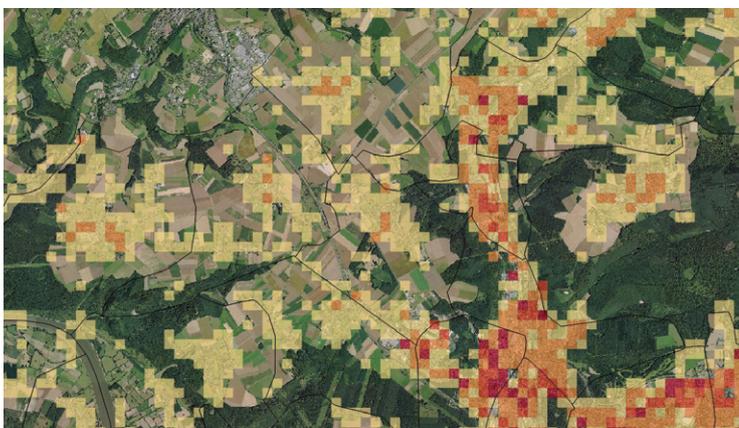
Constitution d'une base de données sur les équipements

L'agence constituera une base de données géoréférencée des équipements publics et privés situés sur son territoire : cela passe par la définition d'une méthodologie de classement des équipements, leur recensement à partir de bases existantes (BPE Insee, IGN BD Topo, SIRENE...) puis leur géoréférencement au bâti et à la parcelle. Cette base, indispensable pour alimenter les analyses sur le potentiel foncier, pourra également être croisée avec d'autres référentiels constitués ou en cours de constitution à l'agence, en vue de leur exploitation dans des travaux multi-thématiques concernant notamment l'usage de l'espace, l'habitat, les indicateurs de suivi de l'interscot...

La mesure de l'activité humaine (MACH)

La mesure des effectifs de population constitue un véritable enjeu au regard des problématiques de mobilité en matière de desserte des transports collectifs ou d'équipements. Pour affiner ses analyses, l'agence d'urbanisme lancera la construction d'une nouvelle base SIG pour mesurer « l'activité humaine ». Sur la base d'un carroyage de 200 m sur 200 m, l'objectif sera d'y ventiler les données de population, d'emploi et d'individus scolarisés selon une méthode statistique validée et reproductible à l'échelle du territoire de l'agence. Cet outil

> Résultats issus de la phase de test pré-opérationnelle - desserte à 5 et à 10 minutes



Sources : AURBSE ; OpenStreetMap ; IGN BD ORTHO 2012

permettra de disposer de données géographiques plus fines que celles utilisées habituellement pour les études de dessertes et pourra être mobilisé rapidement dans les études à réaliser pour nos partenaires.

Le référentiel espace public

Dans le but d'alimenter les réflexions et les études sur les problématiques de l'espace public et des modes actifs (marche à pied, vélo...), l'agence d'urbanisme lancera en 2016 la constitution d'un référentiel de l'espace public. Celui-ci sera alimenté au fil des ans — selon les besoins d'études — et regroupera à terme plusieurs données de référence en la matière qui permettront l'analyse des espaces, de leur « marchabilité » et des éléments constitutifs de l'accessibilité et de l'accès au sens large (équipements, transports collectifs...). Ainsi les travaux de recherche menés en 2015 avec les étudiants de l'université de Rouen (master TRIAD) constituent des premières pistes de réflexion quant à l'élaboration d'une grille d'analyse de l'espace public à inclure au référentiel. Cette démarche se poursuivra en 2016 et pourra venir alimenter les travaux de nos partenaires.

> Résultats issus de l'étude de pré-faisabilité du référentiel



Sources : AURBSE ; OpenStreetMap ; IGN BD ORTHO 2012

Dans une perspective plus opérationnelle, l'agence d'urbanisme lancera en 2016 la construction d'un modèle piéton appelé Zone d'Accessibilité Piétonne (ZAP), qui permettra le calcul d'itinéraires et de dessertes



réelles réalisables à pied, entre-deux, ou à partir d'un point donné. Sur la base d'un graphe constitué de nœuds et de segments symbolisant le réseau viaire existant, la première étape consistera à vérifier la « marchabilité » réelle de ce réseau et de proposer les corrections en conséquence (voies manquantes, coupures urbaines...) et de rendre le modèle opérationnel en 2016 dans un périmètre géographique restreint. En 2017, après vérification de la méthode de fabrication, l'outil sera déployé à l'échelle du territoire de l'agence. Évolutif dans sa conception, il pourra ultérieurement faire l'objet de mises à jour en intégrant des éléments pondérateurs dans la mesure de la « marchabilité » des espaces (recoupement des sources existantes : éclairages publics, largeurs de trottoirs, temps d'attente aux feux...) et dont les premières composantes apparaissent dans la grille d'analyse multicritère développée en 2015.

Nouvelles études et exploitations spécifiques

Expérimentation de l'outil d'évaluation du potentiel foncier :

1 - Aide à l'élaboration du PLUI de la CASE

La communauté d'agglomération Seine Eure a souhaité contribuer activement à une phase de recherche/développement de l'outil d'évaluation du potentiel foncier, en proposant pour cela le cadre de l'élaboration de son PLUI. Ce travail permettra à l'agence de le tester, de l'affiner et de le fiabiliser en le mettant en œuvre en situation réelle. Cette étape, essentielle pour la finalisation de l'outil, sera menée en étroite collaboration avec les élus et les services de la CASE afin d'en définir les objectifs exacts, les modalités de son déroulement et les résultats attendus. Elle suivra la phase de construction initiale de l'outil à laquelle aura participé l'ensemble des partenaires de l'interscot.

Sur cette base et en fonction de l'avancement des réflexions du PLUI, l'agence pourra accompagner la CASE dans une traduction concrète de préconisations issues de l'étude sur le logement des seniors menée en 2015 avec le service habitat de la CASE, notamment en repérant des localisations appropriées à l'implantation d'un habitat propice à l'autonomie des seniors et à la lutte contre leur isolement.

2 - Diagnostic-enjeux d'un axe structurant dans le Pays du Roumois

Le Pays du Roumois a également souhaité contribuer au développement de l'outil d'évaluation du potentiel foncier en proposant le contexte particulier d'une étude de diagnostic/enjeux le long d'un axe stratégique pour le développement du territoire. Même s'il reste à en préciser les contours, la réflexion portera sur l'utilisation de l'outil en cohérence avec le SCoT, à partir d'une analyse sur les enjeux couvrant les thèmes de la mobilité (mobilités actives et accès aux transports collectifs existants), de la programmation habitat (formes urbaines et diversification), de la trame verte et bleue et des équipements.

Accompagner la réflexion sur la traduction des objectifs de développement économique dans l'élaboration du PLUI

Dans le cadre de la démarche de PLUI portée par la Métropole Rouen Normandie, l'apport de l'agence interviendra en lien avec la DGA « développement, attractivité, solidarité » et la DGA « urbanisme et habitat » en fonction du calendrier et des différentes étapes d'élaboration du PLUI. Plusieurs thématiques pourront être abordées comme la nomenclature du MUE plus précise pour l'activité économique par le repérage des usages tertiaires, de production, de logistique (définie avec les adhérents à l'échelle de l'interscot), le renouvellement urbain dans les zones d'activité, la prise en compte des projets de grandes infrastructures.

Renforcer l'apport au groupe de travail partenarial immobilier (MRN-RNI-RNA-CCI-professionnels-Aurbse)

L'agence s'inscrira dans les propositions d'actions retenues par les élus de la Métropole, suite à l'étude du cabinet EY sur « la définition d'une stratégie tertiaire et les préconisations pour la valorisation du tertiaire supérieur 2015 - 2025 ».



Profil économique des territoires à l'échelle du Pays Entre Seine et Bray

L'agence mobilisera ses bases de données et son expertise afin de réaliser un portrait économique du Pays Entre-Seine-et-Bray, à partir duquel pourront être approfondies certaines thématiques comme l'économie présentielle, le tourisme... (Ces différents points devront être précisés début 2016).

Enquête origine / destination du réseau TC de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (Transbord)

Dans le cadre des réflexions sur l'organisation de son réseau de transports collectifs, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure va commanditer la réalisation d'une enquête origine-destination sur son réseau. L'agence d'urbanisme aura pour mission d'en exploiter les résultats et d'en fournir les éléments selon la demande. Le contenu exact du document d'exploitation fera l'objet d'un cahier des charges à préciser en 2016. La réception des données d'enquête est prévue pour la fin d'année 2016. L'exploitation aura lieu en 2017 et sera donc inscrite au programme correspondant.

Étude de desserte du réseau TC de la Métropole Rouen Normandie (Astuce)

Le réseau de transports collectifs de la Métropole Rouen Normandie va accueillir une nouvelle ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en 2018, la ligne T4. Dans cette perspective, et dans le cadre des réflexions plus globales sur la réorganisation et sur la hiérarchisation du réseau de transports, l'agence mobilisera le référentiel MACH et son expertise pour effectuer des études de desserte et venir ainsi alimenter les réflexions. Un premier secteur à enjeu directement concerné par le projet T4, entre Rouen et les plateaux nord, devra être étudié en appui des données existantes à la Métropole et chez l'exploitant utiles au traitement de cette problématique. Dans un second temps, certains géotraitements pourront être appliqués à l'ensemble du réseau TC (par ligne, par arrêt, selon les typologies, les services...) pour aider à la création de nouveaux critères d'efficacité et de performance du réseau.

Observatoire des dynamiques territoriales liées aux projets métropolitains : projet de nouvelle gare d'agglomération

Cet observatoire a pour objectif de mettre à disposition des élus et des techniciens des indicateurs de veille facilitant la prise en compte des interactions entre de grands projets métropolitains et leur environnement urbain. Le projet de la nouvelle gare de Rouen permettra d'expérimenter cet outil en s'efforçant de mesurer les effets du projet d'implantation sur les évolutions sociales, économiques et urbaines de l'espace environnant.

Par ailleurs, il représentera également une source de données mobilisables dans le cadre d'études sur le projet de nouvelle gare, de la réalisation de documents de planification tels que le PLUI, du développement d'autres projets (Seine-cité, réseau de transports collectifs...).

Sa construction s'appuiera sur la constitution et le suivi d'indicateurs issus d'observatoires ou de bases de données existants (observatoire de l'habitat, référentiel foncier, bases Insee, Filocom, etc.) ou encore de bases de données nouvelles. Le référentiel constitué pourra répondre aux thèmes suivants : cadre urbain et paysager, caractéristiques démographiques et sociales des habitants, dynamiques de construction, de projets, marchés foncier et immobilier, activité économique/commerce, économie solidaire/initiatives émergentes, mobilité, équipements

En 2016, l'agence et la métropole définiront le « cahier des charges » de l'observatoire : périmètres, liens avec les fournisseurs de données et autres observatoires, définition des indicateurs. L'exploitation des données et les premières analyses interviendront en 2017.

L'observation en matière d'enseignement supérieur et de recherche

La pérennisation et l'actualisation des bases de données sur l'enseignement supérieur et la recherche seront reportées en 2017.



Centre de ressources territorial et refonte du site Internet

Le centre de ressources territorial sera développé en 2016 avec de nouvelles références documentaires, la constitution de nouvelles bases de données, et le développement du système d'information géographique (SIG), socle de connaissances indispensables à la conduite des études inscrites au programme partenarial. L'agence poursuivra, en 2016, la communication sur les traitements issus des bases de données du SIG. L'outil privilégié de communication, vers les collectivités adhérentes, des référentiels et études inscrits au programme partenarial de travail sera le site internet. En 2015, celui-ci s'était notamment enrichi d'un portail cartographique permettant d'accéder aux exploitations et aux bases de données de référence (mode d'usage de l'espace, indicateurs de suivi de l'interscot, atlas socio-économique...). Ces nouvelles fonctionnalités, le développement des ressources bibliographiques, l'indexation des études et travaux produits par l'agence, comme l'ergonomie du site imposent d'engager, en 2016, la refonte du site Internet et de l'extranet afin de faciliter l'accès des adhérents aux ressources produites par l'agence.

Cette démarche sera conduite parallèlement aux missions régulières consistant dans la veille documentaire, la production d'une revue de presse quotidienne et d'une infolettre, les réponses spécifiques à des demandes documentaires, principalement au service de ses adhérents.

Compte rendu d'activité 2015





Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2015

Au cours de l'année 2015, ont été réunis :
3 bureaux, 1 conseil d'administration, 2 assemblées générales ordinaires

- Le 27 mai 2015 : **Bureau**
- point sur la situation financière et les comptes 2014
 - nouvelles modalités d'organisation des Rencontre(s) de l'agence
- Le 8 juillet 2015 : **Assemblée générale ordinaire**
- installation des représentants nouvellement désignés suite à la modification des statuts de l'agence (AGE du 10 décembre 2014).
 - élection des administrateurs
 - élection de la Présidente et du bureau par le conseil d'administration
 - rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes arrêtés de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014
 - point d'étape de la réalisation du programme partenarial de travail 2015
- Le 1^{er} octobre 2015 : **Bureau**
- bilan intermédiaire de l'exercice 2015 et préparation du budget prévisionnel 2016
 - priorités du programme partenarial de travail 2016
- Le 2 décembre 2015 : **Bureau**
- point sur les évolutions budgétaires pluriannuelles de l'agence (2010-2016)
 - débat sur le programme partenarial de travail 2016
 - convention cadre État-Régions-agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (CPIER)
- Le 16 décembre 2015 : **Conseil d'administration**
- approbation du compte rendu d'activité 2015 et du programme partenarial de travail 2016
 - budget prévisionnel pour 2016 à présenter en assemblée générale
- Assemblée générale ordinaire**
- compte rendu d'activité 2015 et programme partenarial de travail 2016
 - vote du budget prévisionnel 2016



Les missions d'études partenariales réalisées en 2015

Animation de la Conférence des territoires

Le 20 mai 2015, l'agence d'urbanisme a organisé la « Conférence des territoires » dont l'ordre du jour comportait trois points :

1. Les outils de mobilité tant pour les déplacements de proximité que pour les longues distances. Cette question avait été placée par les élus parmi les sujets prioritaires à aborder en 2015. Le document support de discussion et d'animation a été présenté par l'agence dans une version intermédiaire afin de recueillir les remarques et les réactions des élus pour les intégrer au document finalisé publié en septembre.

2. La charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire en lien avec le contournement Est / liaison A28-A13. Réalisé par l'agence dans le cadre d'un large partenariat, ce document a pour objet de traduire la volonté des parties prenantes (État, Région, Départements, Métropole Rouen Normandie, CASE, Pays entre Seine et Bray, Pays du Vexin Normand) de travailler ensemble sur des axes de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire. Dans ce cadre l'agence a fourni un diaporama permettant de concrétiser et d'explicitier la Charte et pouvant être présenté aux différentes instances des collectivités signataires, à leur initiative, par elles-mêmes ou par l'agence.

3. Les indicateurs de suivi et d'évaluation à l'échelle de l'interscot et de chaque SCoT.

L'agence a présenté le dispositif de suivi et d'observation comprenant, pour l'ensemble des thématiques (espaces, démographie, gestion, logement, déplacements) 45 indicateurs de contexte ou de résultats mis à disposition des collectivités en charge des SCoT dont une première série de 35 indicateurs disponible dans l'été à l'échelle de l'interscot et de chaque SCoT. Les indicateurs de suivi de l'interscot feront l'objet de l'édition d'un document de synthèse et d'une présentation lors de la première conférence de 2016.

Les collectivités présentes ont exprimé que les travaux de l'agence dont ils ont pris connaissance, dans leur ensemble, comme les perspectives correspondaient à leurs attentes.

Indicateurs de suivi de l'interscot

Les indicateurs de suivi de l'interscot ont été lancés et mis en œuvre en 2015.

Définition des catégories d'indicateurs

Dans un premier temps l'agence a animé avec les collectivités de l'interscot la définition d'indicateurs, en distinguant les indicateurs de suivi des indicateurs d'évaluation, puis en caractérisant les indicateurs de suivi dits « de contexte » et ceux dits « de résultats ».

Co-construire les indicateurs

Dans un deuxième temps, la réflexion a porté sur les modalités de construction des indicateurs en fonction des grandes thématiques identifiées par les SCoT (mobilité, habitat, aménagement...) et les objectifs qu'ils ont en commun (organiser le territoire en fonction de pôles, limiter la consommation d'espace, favoriser le renouvellement urbain...). Cette réflexion a abouti à la co-production d'un diaporama présenté en Conférence des territoires le 20 mai 2015.



Éditer les indicateurs

Durant le deuxième trimestre, l'agence a produit les méta-données (objectif de l'indicateur et modalités de calcul) pour chacun des indicateurs retenus, puis après leur validation a procédé à leur calcul par plusieurs phases de test. Celles-ci ont été validées en groupe de travail en mars 2015, à partir d'une définition commune des polarités identifiées dans les quatre SCoT. Les résultats à l'échelle des SCoT et de l'interscot, ainsi que leurs métadonnées ont été mis en ligne en juin 2015. Les résultats aux échelles des communautés de communes, d'agglomération et de la Métropole sont disponibles depuis septembre sur le site de l'agence. L'édition d'un document de synthèse et d'analyse des indicateurs est en cours, pour une publication au premier trimestre 2016.

Mode d'Usage de l'Espace (MUE)

Pour préparer la mise à jour du MUE qui interviendra en 2016, et la mutualiser avec les travaux sur l'espace public menés dans le cadre de la mobilité durable, l'agence a lancé une collaboration avec le master 1 TRIAD (géographie) de l'université de Rouen. Elle a permis de tester avec un groupe de 6 étudiants des modalités de qualification des espaces publics fondées sur l'adéquation entre usages, aménagements et fonctions. Le contenu de cette réflexion doit permettre de progresser sur la caractérisation de l'espace public qui n'a pas été identifié en tant que tel dans les versions 1999 et 2009 du MUE. Par ailleurs, ce travail pourra également servir à alimenter et perfectionner le référentiel sur l'espace public particulièrement sur les zones d'accessibilité piétonne (travaux développés en 2016).

Communications sur le MUE

En janvier 2015, l'agence a présenté au club foncier Haut Normand une étude sur les enjeux fonciers dans le périurbain à l'aune des changements d'usages observés entre 1999 et 2009. L'agence a également participé au colloque international francophone ESRI (Environmental Systems Research Institute) les 7 et 8 octobre, pour y présenter le MUE et notamment les applications WEB cartographiques qui ont été développées cette année : Balayage entre la situation 1999 et la situation 2009, Paysages en 3D.

Méthodologie et définitions préalables à l'évaluation du potentiel foncier

Groupe de travail avec les partenaires de l'interscot et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Cette démarche a été lancée dès le début de l'année 2015, concomitamment aux réflexions portées sur les indicateurs de suivi de l'interscot. En janvier, le groupe de travail interscot a cadré les attendus des travaux à partir d'une proposition de l'agence d'urbanisme et a défini un certain nombre d'éléments clés comme la notion de « dent creuse ».

La méthode de travail était fondée sur un retour d'expériences à partir d'études spécifiques sur des communes volontaires afin de recenser des problématiques, des méthodes et des modalités d'évaluation communes. Les rencontres qui ont eu lieu avec les territoires intéressés ont abouti à la production de documents qui ont alimenté le Pays du Roumois notamment dans sa réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancée dans le cadre du CPER.



Groupe de travail avec la CCI régionale et production du mémo technique : Mesurer la consommation d'espace pour l'élaboration et le suivi des documents de planification (SCoT, PLU et PLUi)

Le groupe de travail « des Personnes Publiques Associées » (Région, DREAL, DDTM, EPFN, SAFER, Chambres d'agriculture de l'Eure et de la Seine-Maritime, Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande, agences d'urbanisme de Normandie) sous l'égide de la CCI Régionale a finalisé la démarche engagée en 2014 sur le calcul de la consommation d'espace et de foncier. Celle-ci a abouti à l'édition d'un mémo technique intitulé : « Mesurer la consommation d'espace pour l'élaboration et le suivi des documents de planification (SCoT, PLU, PLUi) », ainsi qu'à plusieurs communications dont un article dans la « revue foncière ». Enfin, le 7 septembre, l'agence a organisé une réunion avec les agences d'urbanisme de Caen (AUCAME), du Havre (AURH) et de Seine Aval (AUDAS), afin de lancer un groupe de travail conjoint permettant de mutualiser les travaux et les pratiques et d'alimenter l'ensemble des démarches en cours sur le foncier, notamment à l'échelle de la Vallée de la Seine.

Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine Contrat de Plan Interrégional État - Régions (CPIER)

En 2015, la coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine a été particulièrement mobilisée sur trois objectifs :

- La préparation et la rédaction, en lien avec les Régions et la Délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine de la Convention Cadre entre l'État, les Régions et les 6 agences sur la période 2015-2017. Ce document valide le programme pluriannuel consistant à développer une expertise et un socle de connaissances communs, à répondre collectivement aux sollicitations du comité directeur de la Vallée de la Seine et à organiser une rencontre annuelle pour faire vivre le partenariat et promouvoir une culture commune du territoire et du projet.
- La rédaction du cahier des charges du dispositif commun de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine s'inscrivant dans la fiche 1.1 du CPIER.
- La participation à l'organisation de la rencontre des agences de la Vallée de la Seine, qui s'est tenue à l'invitation de l'AUDAS à Mantes-la-Jolie, le 13 octobre 2015. Cette journée qui a réuni plus de 150 participants avait pour thème : « Le développement portuaire et logistique au service du renouveau industriel ». Un document spécifique a été publié sur ce thème par la coopération des agences d'urbanisme (voir le chapitre publications).

Accompagnement du pôle métropolitain Rouen - Seine-Eure sur l'appel à projets innovants : « réinventer la Seine et les canaux »

Initié à l'échelle de la métropole du Grand Paris, du pôle métropolitain Rouen Seine Eure et de la communauté d'agglomération du Havre, cet appel à projets innovants s'inspire de la démarche « réinventer Paris ». L'échelle retenue, ouverte à la Vallée de la Seine implique une plus grande diversité de sites et d'usages. L'appel à projets vise à recueillir des propositions opérationnelles d'aménagement et d'usages innovants émanant d'équipes nationales ou internationales et recourant à des investissements privés. Les sites proposés devront faire l'objet d'un transfert de droits (cession, mise à disposition, occupation temporaire...) permettant leur aménagement. En 2015, l'agence a accompagné la Métropole Rouen Normandie et la CASE réunies dans le pôle métropolitain afin d'identifier et de sélectionner des sites pouvant être proposés dans le cadre de cet appel à projets. Une dizaine de sites, sur l'eau ou au bord de l'eau, aux caractéristiques très diverses ont été retenus lors de la Commission générale du pôle métropolitain du 13 novembre. L'accompagnement de cette démarche se poursuivra en 2016.



Grands Projets

Contournement Est liaison A28-A13 : finalisation du document « Charte pour une valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire »

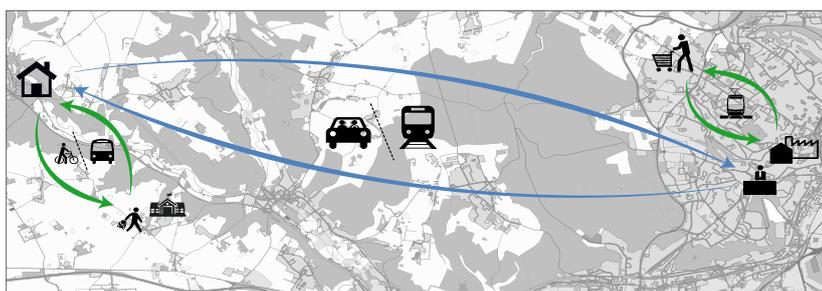
Le travail d'animation d'une réflexion sur les enjeux de l'intégration d'une grande infrastructure s'est achevé en juin 2015 par la proposition d'un document technique co-écrit par l'ensemble des partenaires du projet et les territoires concernés : la DREAL, les DDTM de l'Eure et de la Seine-Maritime, la Région Haute Normandie, les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'agglomération Seine-Eure, Le Pays entre Seine et Bray, les Chambres de commerce et d'industrie de l'Eure et de Rouen, les Chambres d'agriculture de l'Eure et de la Seine-Maritime. Ce document faisant état des orientations retenues par les partenaires et de la préfiguration d'outils de mise en œuvre a été adopté en Comité Syndical du Pays entre Seine et Bray le 1^{er} juillet et par le Département de Seine-Maritime le 21 septembre. Il a vocation à être intégré à la Synthèse des Perspectives d'Aménagement et de Développement Économique du Territoire (SPADET), pièce du dossier de l'enquête publique qui sera engagée au premier semestre 2016 par l'État, maître d'ouvrage.

Nouvelle gare à Rouen

L'agence a participé aux groupes de travail techniques partenariaux réunis par la Métropole Rouen Normandie notamment sur les études urbaines (AMO : groupement François Leclercq, Alphaville, Bérénice Ingetec) et l'accessibilité (AMO : groupement TTK). En janvier 2015, l'agence a mis à disposition la base de données brute de l'enquête réalisée en gare de Rouen Rive Droite en octobre 2014 afin d'alimenter le modèle multimodal d'accessibilité. Les bureaux d'études retenus ont rencontré l'agence, sollicité son expertise et des exploitations de ses bases de données.

Étude : Outils de mobilité - De la proximité à la longue distance

> Réorganisation d'une chaîne de déplacement



Source : AURBSE

Dans le cadre de la Conférence des territoires, les élus ont demandé à l'agence d'urbanisme de réaliser un support de discussion et d'animation pour aider à la compréhension du fonctionnement systémique des déplacements et des outils à disposition de l'action publique. Ce document, publié en septembre 2015, s'attache prioritairement à la mobilité des personnes en abordant dans un premier temps les grands enjeux liés aux déplacements à travers leur fonctionnement, les diagnostics convergents et les objectifs partagés que l'on retrouve dans les documents de planification actuels. Il décrit ensuite un état de l'art de certains outils à disposition des collectivités pour poursuivre ces objectifs à partir d'une synthèse de nombreux documents de référence dans le domaine de l'ingénierie territoriale et de la mobilité. Il est complété par une bibliographie regroupant des ouvrages de références en la matière.



Exploitation de l'enquête en gare de Rouen Rive-Droite

À la fin de l'année 2014, l'agence d'urbanisme a missionné le bureau d'études Alyce Sofreco, spécialisé dans les enquêtes de déplacement, pour effectuer la phase de recueil et une première exploitation générale de l'enquête en gare de Rouen Rive-Droite. L'enquête s'est déroulée sur trois jours, du 2 au 4 octobre, en retenant les principes méthodologiques de la première enquête de 2007, et cela sur la base d'un questionnaire défini et élaboré conjointement avec les partenaires.

Après réception des premiers éléments, un document regroupant les premiers tris ainsi que la base de données brute ont pu être mis à disposition des partenaires en début d'année 2015. Une note synthétique a également été réalisée pour le « zoom 2014 » de l'observatoire des déplacements OSCAR, paru en octobre 2015. Une exploitation complète, accompagnée d'une analyse plus aboutie, a pu être réalisée durant la seconde moitié de l'année 2015. Elle permet d'apporter de nombreux éléments de compréhension pertinents dans les réflexions en cours sur le projet de nouvelle gare à Rouen. Elle relève aussi le rôle de la gare comme équipement majeur de transport, au cœur de l'étoile ferroviaire normande, véritable articulation dans le fonctionnement des mobilités métropolitaines entre les territoires urbains, périurbains et ruraux. Ce travail aboutira à la publication d'un document début 2016.

Besoins des seniors en matière d'habitat dans la CASE

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH-2, le service Habitat de la CASE a souhaité disposer d'une étude lui permettant de mieux cerner les besoins des seniors en matière de logement et de guider ainsi la programmation d'actions ou d'opérations ciblées vers cette partie de la population.

L'agence, qui accompagne la CASE dans cette réflexion, en a établi le cahier des charges :

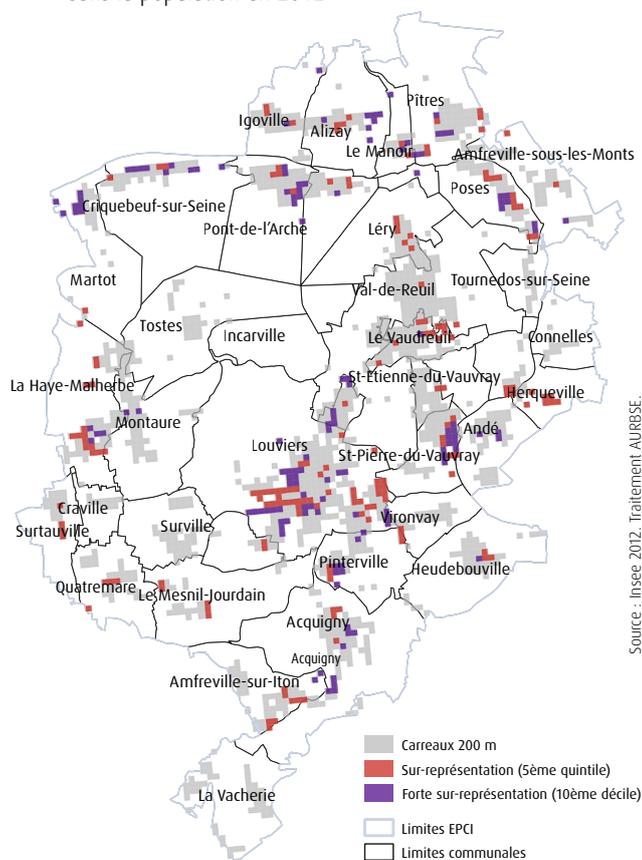
- affiner la connaissance de la population âgée, de ses caractéristiques socio-économiques et de ses conditions de logement sur le territoire de la CASE sur la base de données actualisées,

- identifier les attentes et difficultés identifiées ou prévisibles, pour se loger et habiter le territoire, à dire d'acteurs (communes, département de l'Eure, CCAS et CIAS, bailleurs sociaux, EHPAD, etc. soit une douzaine d'entretiens entre mai et septembre 2015).

- apprécier et localiser les besoins en nouveaux logements (logements ordinaires ou structures dédiées) ou d'adaptation de l'ancien, au regard de l'offre existante et de problématiques identifiées, par typologies de communes. À cet effet, un travail spécifique de définition du profil socio-démographique des communes a été réalisé.

Cette démarche sera poursuivie en 2016.

> CASE : sur-représentation de personnes de 65 et + dans la population en 2012





Dispositif de veille sur le vieillissement démographique à l'échelle du bassin de vie de Rouen

Infolio #9 « Mesurer et connaître le vieillissement de la population »

Dans le prolongement des travaux sur les perspectives démographiques engagés depuis 2011 et de la Rencontre(s) #12 d'octobre 2014 « Vieillesse de la population, modes de vie et aménagement des territoires », l'agence exerce une veille permanente sur ce phénomène par la constitution et l'exploitation de différentes bases de données.

L'Infolio #9 propose un état des lieux chiffré du vieillissement de la population du bassin de vie de Rouen, intégrant un double objectif : constituer progressivement un socle d'indicateurs à suivre dans la durée et porter une analyse transversale en s'appuyant à terme sur un large réseau d'acteurs (collectivités territoriales, professionnels de l'action sociale, de la santé, du logement...) qui viendront affiner cette veille. Sachant que le vieillissement va se manifester de manière différenciée dans les territoires centraux, périurbains et ruraux, une observation et des actions spécifiques doivent être développées en fonction des territoires.

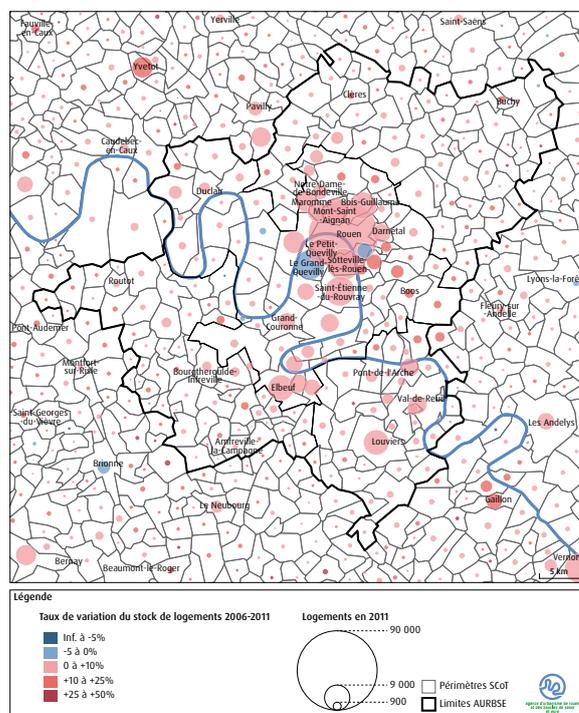
Les données présentées sont déclinées en quatre thèmes qui couvrent les principaux enjeux du vieillissement : démographie, conditions de logement, santé et autonomie, revenus et économie. Les perspectives d'accroissement de la population âgée appellent en effet de nécessaires adaptations dans de nombreux domaines (habitat, équipements, commerces et services, déplacements, espaces publics...) afin de mieux répondre aux attentes d'une population senior plus nombreuse.

Mise en place du référentiel habitat

La montée en charge de ce référentiel est progressive. En 2015, l'agence a fait avancer en interne la réflexion sur l'architecture du dispositif, s'est notamment rapprochée de la DREAL pour l'intégration des principales données (Filocom, Anah, EPLS...) et a engagé les démarches d'accréditation pour l'obtention de la base de données DVF auprès des services fiscaux. La base de données sur l'habitat dédié aux seniors a été constituée et mise à jour à l'échelle du bassin de vie de Rouen.

Ce référentiel pourra fournir un ensemble de données, en support des différents travaux de l'agence et permettra de mutualiser avec les adhérents de l'agence, la collecte de données auprès de différentes sources (DREAL, Départements, Insee, services fiscaux, CAF...). L'agence proposera aux adhérents qui le souhaitent, l'édition de tableaux de bord (suivi d'indicateurs de contexte socio-démographique et de connaissance du parc de logement), et l'alimentation de leurs observatoires de l'habitat (production d'indicateurs spécifiques au suivi des PLH ou PDH). Elle pourra apporter son appui à l'analyse de ces informations et un soutien à l'animation des observatoires territoriaux.

> Stock de logements





Développement et trajectoire de l'aire urbaine rouennaise (Similitudes et singularités de Rouen comparée aux grandes aires urbaines à dominante tertiaire)

Dans la continuité du premier partenariat sur les perspectives d'évolutions démographiques du bassin de vie de Rouen, l'AURBSE et l'Insee ont engagé fin 2014 un nouveau travail commun visant à identifier les « moteurs » du développement économique sur la période 1999-2011 et à analyser la trajectoire de l'aire urbaine de Rouen dans ce domaine, par rapport à d'autres aires urbaines, notamment métropolitaines. Au final, il s'agit d'identifier les similitudes et singularités de l'aire urbaine de Rouen par rapport aux capitales ou métropoles régionales qui lui seraient apparentées.

La première partie de l'étude permet de déterminer, à l'échelle nationale, les facteurs socio-économiques les plus corrélés à l'évolution de l'emploi entre 1999 et 2011 et de positionner l'aire urbaine de Rouen par rapport à ces facteurs. La croissance démographique, la part des hauts diplômés dans la population ou encore, le développement de certaines fonctions économiques (fabrication, transports-logistique, conception-recherche) apparaissent ainsi étroitement liés à une évolution positive de l'emploi.

Pourtant, certaines aires urbaines présentant une structure économique voisine ont vu leur emploi évoluer de manière différente. La deuxième partie de l'étude s'attache à regrouper les aires urbaines présentant des caractéristiques similaires en 1999 en matière d'activités. La classification des grandes aires urbaines suivant le poids des activités dans l'emploi en 1999, aboutit à définir quatre profils. L'aire urbaine de Rouen présente ainsi un profil d'activités similaire aux grandes aires urbaines à dominante tertiaire.

Dans ce groupe, l'aire rouennaise apparaît particulièrement proche sectoriellement des aires de Tours, Orléans, Caen, Metz, Amiens et Clermont-Ferrand ; elle a pourtant connu une moindre croissance de l'emploi depuis 1999. La dernière partie de l'étude montre que certains facteurs positivement liés au développement de l'emploi y sont moins présents. Sans prétendre à la reproductibilité de ces constats dans l'avenir, la progression de l'emploi de l'aire rouennaise pourrait-elle être renforcée par un regain d'attractivité, par l'élévation du niveau de formation de la population ou par le développement des métiers de conception-recherche, fabrication, transports et logistique ?

L'exercice de prospective environnementale « PERCEES » organisée par le GIP Seine aval

À la demande du GIP Seine aval qui en a assuré le pilotage, l'agence a participé à l'exercice de prospective environnementale PERCEES (Prospective environnementale pour la restauration de la cohérence écologique de l'estuaire de la Seine). Ce travail dont le rapport est en cours d'écriture s'est déroulé en 2015 en lien avec AgroParisTech, le bureau d'études ASCA et avec le soutien de la Fondation de France. Cet exercice s'est appuyé sur une double démarche de prospective : la première prospective à 50 ans a été conduite entre experts environnementaux en 2014. En 2015, la seconde prospective à 15 ans a réuni autour de quelques-uns de ces experts des représentants des acteurs du territoire estuarien (Grands Ports Maritimes, Collectivités territoriales, Chambre d'Agriculture, Parc Naturel Régional, industriels, acteurs du tourisme fluvial...). Dans ce cadre, l'agence a contribué au débat sur les enjeux et moyens possibles de la restauration environnementale de l'estuaire et à l'articulation entre des connaissances scientifiques sur le fonctionnement écologique, une compréhension fine des enjeux liés à l'environnement, et les dynamiques d'aménagement du territoire.

Au total l'agence aura participé à 5 journées prospectives et à 2 réunions préparatoires.



Refonte complète du Système d'Information Géographique (SIG)

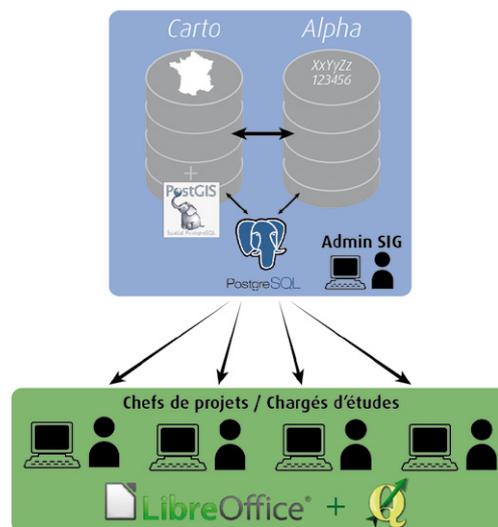
Afin de faire face aux enjeux de production, actuels et futurs, faisant appel à d'importantes ressources en termes de données, de cartographies et d'analyses spatiales, l'agence a conduit, en 2015, la refonte complète de son SIG. Le principal objectif a été de centraliser au sein d'une base de données harmonisée et unifiée (système de projection cartographique unique, normalisation des attributs, métadonnées, mise à jour en continu) l'ensemble des données existantes en interne et mobilisables auprès des différents producteurs extérieurs.

Pour ce faire, l'agence a fait le choix de l'open source avec la mise en œuvre d'un ensemble de solutions logicielles performantes permettant à la fois de faciliter l'administration des bases de données et de gagner en capacité de production. Tout ceci pour un coût extérieur nul et une complète autonomie vis-à-vis d'un éditeur de logiciel tiers.

Au mois de mars 2015, l'équipe d'études a été formée à ces nouveaux outils de travail. Fin 2015, ce système

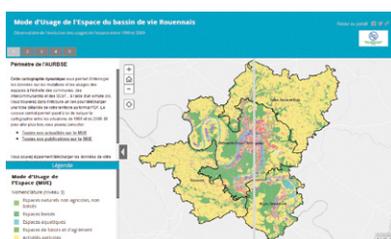
lui permet de mobiliser rapidement et facilement des centaines de tables de données alphanumériques et/ou géographiques provenant de dizaines de sources majoritairement issues de la statistique publique.

> Schéma organisationnel du SIG de l'AURBSE



Mise en ligne d'un portail cartographique dédié

Cette nouvelle organisation a permis une meilleure efficacité de la gestion du SIG à tous les niveaux, y compris celui de la représentation et de la diffusion de l'information. Dans un souci d'ouverture et de partage des travaux réalisés par l'agence, un portail cartographique, accessible depuis le site www.aurbse.org, a été développé à partir d'ArcGIS Online et mis en ligne en mars 2015. L'objectif de ce portail est de mettre à disposition, en parallèle des études qui sont menées, des outils de compréhension pédagogiques et conviviaux des enjeux de notre territoire (consommation d'espace, vieillissement, dynamisme économique...) sur la base d'une interface cartographique simple et accessible au plus grand nombre. Fin 2015 il comptabilisait près de 1000 vues. Huit applications ont été mises en ligne au cours de l'année et sont aujourd'hui accessibles pour nos partenaires et le grand public.



Mode d'Usage de l'Espace : Balayage 1999-2009

Application pédagogique permettant de visualiser deux millésimes sur un même écran à l'aide d'un curseur central de balayage. Permet facilement de voir les espaces dont l'usage a évolué sur une période de dix ans.

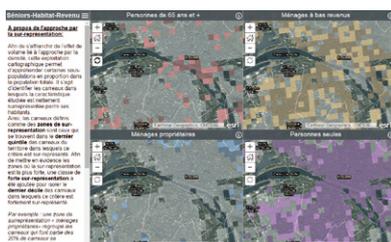
Mise en ligne mars 2015 > 330 vues



Mode d'Usage de l'Espace : Paysages en 3D

Permet une visualisation en trois dimensions et par entité de paysage (plateau, affluents, vallée de Seine) de l'usage des espaces en 2009.

Mise en ligne mars 2015 > 208 vues



Analyse croisée: Séniors, habitat et revenu

Une application comparative basée sur la méthode de sur-représentation afin de mettre en parallèle différents facteurs sociodémographiques concernant les ménages fiscaux.

Mise en ligne octobre 2015 > 48 vues



Observatoire socio-économique du bassin de vie de Rouen

La version interactive et actualisée en continu de l'atlas socio-économique publié en 2014. 53 indicateurs et la possibilité d'interroger et de télécharger les données pour chacun des territoires (EPCI, commune...).

Mise en ligne Décembre 2015 > 86 vues (au 07/12)



www.aurbse.org : actualités, ressources documentaires

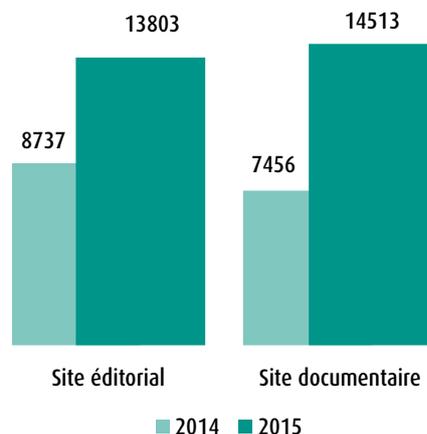
Un bond des consultations en un an sur aurbse.org

Entre novembre 2014 et novembre 2015, les consultations du site Internet sont passées de 16 000 à plus de 28 000 visites.

Cette augmentation a plusieurs explications :

- depuis 2011, l'agence développe ses services en ligne pour ses adhérents et partenaires. Le site Internet, mis en ligne en 2010, a ensuite été complété par une plateforme documentaire, un extranet, une photothèque, et très récemment, un portail SIG ;
- la mise en ligne de signalements de documents, de sites internet, de photographies, cumulée à des développements spécifiques de bases de données du système d'information géographique génèrent des flux quotidiens d'informations bien indexés par les moteurs de recherche. Le référencement des ressources de l'agence s'est donc amélioré, et génère ainsi plus de visites ;
- développées sous une même plateforme, la partie « documentaire » du site alimente la partie « éditoriale » et inversement.

> Consultations du 1^{er} nov. 2014 au 1^{er} nov. 2015



Près de 14 000 visites sur le site éditorial

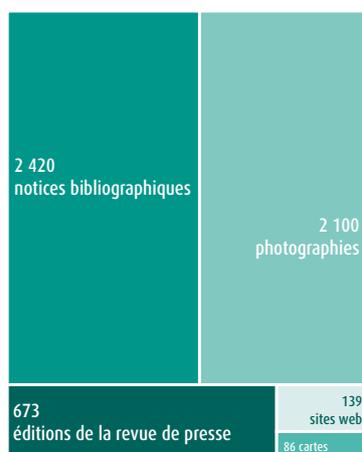
21 articles d'actualités ont été publiés en 2015 sur le site éditorial, qui a poursuivi la progression de son audience. Les pages les plus consultées sont les suivantes : « La loi "Lebranchu" est promulguée. La CREA devient une métropole au 1^{er} janvier 2015 », « Qu'est-ce qu'une agence d'urbanisme? », « Douze métropoles comparées : quelques indicateurs socio-économiques », « Le nouveau portail cartographique du mode d'usage de l'espace », « le Livre "Le fait métropolitain. Bassin de vie de Rouen" »



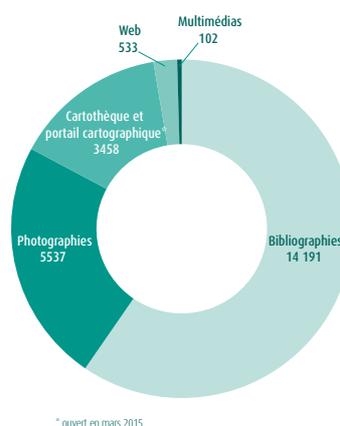
La fréquentation du site documentaire a plus que doublé

Plus de 14 500 visites sont enregistrées en 2015 sur le site documentaire de l'agence, ce qui correspond à un doublement du nombre de consultations par rapport à l'année précédente. La mise en ligne, en 2014, de la photothèque explique en partie cette évolution. Désormais, la documentation est majoritairement numérique : 61 % du fonds bibliographique est numérisé en PDF (1480 documents). Ce fonds est alimenté par la veille quotidienne sur Internet, qui fait l'objet d'une revue de presse suivie par 142 abonnés. À ce jour, 673 éditions de la revue de presse ont été envoyées et plus de 16 000 articles de presse ont été signalés.

> Le fonds documentaire en novembre 2015



> Ressources et données : nombre de pages vues par services (du 1^{er} nov. 2014 au 1^{er} nov. 2015)



Un accompagnement technique pour les partenaires de l'agence

L'agence a mené une mission d'expertise auprès du CAUE 27 dans la recherche de solutions techniques pour la mise en ligne d'une partie de son fonds de photographies sur l'architecture.

De même, elle a contribué à l'élaboration du cahier des charges pour la refonte du site de la FNAU, notamment sur la partie documentaire.

Elle participe à la création du nouveau site du Groupement des documentalistes de Normandie (GIDEHN). Enfin, l'agence a participé aux groupes de travail sur la mise en place d'un portail open data, projet mené par la Région.

Le centre de ressources a également participé à la recherche et à la mise en place d'outils pour la gestion de projets internes à l'agence et a conduit le projet de migration des sites et bases de données web sur de nouveaux serveurs, avec un nouveau prestataire.



Pierre Veltz, invité des Rencontre(s) grand format : « Le fait métropolitain »

En 2015, la formule des « Rencontre(s) grand format » a évolué en s'ouvrant à un plus large public. L'agence a organisé, le 4 novembre une rencontre qui a réuni des membres de l'agence et des représentants de la société civile et du monde économique. L'invité était Pierre Veltz, diplômé de l'école polytechnique, sociologue et économiste. Il a notamment dirigé la Mission d'aménagement de la région capitale auprès de Christian Blanc puis l'Établissement Public Paris-Saclay. En tant que chercheur, il a orienté ses travaux sur les dynamiques des territoires et les transformations des entreprises et des processus de production. À partir de l'analyse du processus de métropolisation à l'œuvre dans le bassin de vie de Rouen conduite par l'agence dans le livre « Le fait métropolitain », Pierre Veltz a pu apporter des réponses à différentes questions :

- En quoi la métropolisation est-elle un processus de mutation du tissu économique ?
- Quelles sont les nouvelles relations inter-territoriales à grande et petite échelle générées par la métropolisation ?
- Dans quelle mesure la métropolisation est-elle en capacité de changer le rapport de Rouen à Paris ?
- En quoi l'enseignement supérieur et la recherche sont-ils stratégiques pour une métropole ?

Le fait métropolitain - Bassin de vie de Rouen

Mobilisée sur la connaissance et l'analyse des réalités locales, l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure a choisi de publier dans un même ouvrage les travaux qu'elle a conduits depuis près de cinq ans et auxquels a contribué l'ensemble de ses partenaires. Le livre « le fait métropolitain » permet de mettre en perspective et en débat certains enjeux du territoire, sans prétendre à un diagnostic exhaustif. Il propose un point de vue qui se nourrit des réflexions conduites par les collectivités territoriales préalablement à la mise en œuvre de l'action publique, et des analyses portées par les acteurs locaux ou nationaux. C'est dans cet esprit collectif que ce livre a été réalisé et qu'il a vocation à contribuer à une vision partagée du territoire. Le bassin de vie de Rouen compte 700 000 habitants, près de 300 000 emplois sur 255 000 hectares. C'est un espace connecté, ouvert sur le monde comme place portuaire maritime et fluviale, et comme pôle urbain majeur de la vallée de la Seine. Les dynamiques de la métropolisation mettent en relation le bassin de vie et le système économique globalisé et, au sein même du bassin de vie, généralisent les modes de vie urbains. Le fait métropolitain s'exprime également au travers de projets qui dessinent concrètement l'avenir et les ambitions du bassin de vie de Rouen.

Ce livre qui est aussi un outil de développement au service de notre territoire et un vecteur de communication dans les réseaux nationaux a été largement diffusé en septembre 2015.

« Un ouvrage de référence »

(la chronique de Normandie du 28/09/2015)

*« Un livre que tout élu ou citoyen se voulant informé,
se devra de lire à l'heure de la nouvelle Normandie. »*

(filfax du 25/09/2015)



Nord

Le bassin de vie de Rouen représente près de 300 000 emplois.



Haute-Normandie Le fait métropolitain à l'échelle du bassin de vie de Rouen

Seule métropole du nord-ouest de la France entre Lille et Rennes, située qui plus est au cœur d'un ensemble portuaire de dimension européenne - les ports de Paris Seine Normandie (groupement d'intérêt économique Haropa) -, la Métropole Rouen Normandie, anciennement appelée « communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe » (Crea), a objectivement son rôle à jouer dans la dynamique de métropolisation qui s'est emparée de l'Hexagone. Alors que la future capitale régionale de la Normandie réunifiée accueille, en cette fin septembre, les 10^e Rencontres nationales des SCoT (schémas de cohérence territoriale), l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure (AURBSE) publie un livre (1) aussi pertinent qu'instructif sur le fait métropolitain rouennais, dont le propos tient compte de la réalité institutionnelle posée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, pour mieux la dépasser.

255 000 hectares, 700 000 habitants. La dimension métropolitaine décrite dans ses quelque 200 pages est, en effet, celle qui anime un bassin de vie de 255 000 hectares et 700 000 habitants, constitué de quatre EPCI (la Métropole Rouen Normandie, la communauté d'agglomération Seine-Eure, le Pays du Roumois et le Pays entre Seine et Bray), chacune en charge d'un SCoT adopté récemment, qui porte la promesse d'un développement durable. Une zone géogra-

phique qui correspond également à l'espace des deux aires urbaines de Rouen et Louviers telles que définies par l'Insee.

«Le bassin de vie de Rouen, ce sont également près de 300 000 emplois qui confortent son poids dans l'économie nationale, explique Françoise Guillotin, présidente de l'AURBSE et vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie. C'est aussi un territoire aux paysages multiples, avec une réelle identité naturelle et agricole. C'est enfin un espace ouvert sur le monde. Or, les forces économiques et le développement de l'habitat contribuent à étendre le rayonnement métropolitain et à tisser des liens dans cet espace en mouvement. Le fait métropolitain, c'est donc à la fois un fait économique, un fait social, et finalement un fait environnemental tant le mode d'organisation du territoire et des mobilités vient conforter ou consommer les ressources naturelles.»

Trois grands projets structurants. Mobilisée sur la connaissance et l'analyse de ces réalités locales, l'AURBSE fait ici la synthèse des travaux qu'elle a conduits depuis cinq ans avec l'ensemble de ses partenaires. Le document qui en émane associe l'observation à l'expertise tout en portant un regard vers l'extérieur. Il a la qualité de proposer un point de vue, sans prétendre dresser un diagnostic exhaustif et définitif.

Particulièrement riche en cartes schématiques, l'ouvrage se penche encore sur trois grands projets structurants : l'aménagement de la vallée de la Seine, la construction d'une nouvelle gare ferroviaire sur le site de Saint-Sever et le contournement Est de Rouen. Toujours sous un angle qui mérite l'attention. ● Nicolas Guillon

(1) « Le fait métropolitain, Bassin de vie de Rouen », Agence d'urbanisme et des boucles de Seine et Eure. Voir également sur le site de l'agence : www.aurbse.org



Les publications 2015



Évolutions des usages et enjeux fonciers dans le périurbain. - Diaporama

Présentation PowerPoint.
9 diapos.

Ce traitement des données du Mode d'usage de l'espace fait le lien entre la production d'habitat individuel très peu dense, le rythme lent des mutations et la rentabilisation des espaces « consommés », pour arriver aux constats suivants :

— Plus le rythme des mutations constatées est lent, plus il tend vers de la production d'habitat individuel très peu dense, moins l'espace consommé est « rentabilisé ».

— Plus ce rythme est élevé, plus les mutations en direction d'usages résidentiels sont diversifiées, plus l'espace consommé semble être « rentabilisé » en termes d'usages résidentiels.

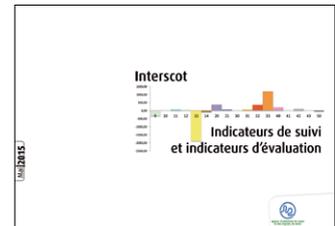
Ces constats ouvrent un débat sur la corrélation entre le rythme des mutations d'usages, la consommation d'espace et la diversification des usages produits. Ils approchent les enjeux du développement par les collectivités de stratégies foncières et du choix des outils d'aménagement.



Indicateurs comparés des 12 principales aires urbaines métropolitaines françaises

Infolio N°7, mars 2015. - 16 p., cartes, tabl., graph.

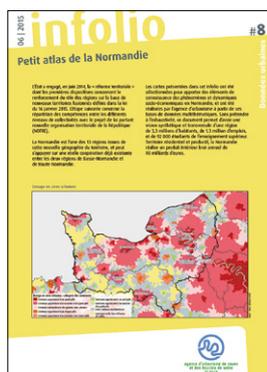
Les indicateurs comparés présentés dans ce document ne prétendent pas refléter les multiples aspects de la métropolisation ni opérer de classements. Mais au travers de quelques indicateurs de cadrage ciblés par thématique (démographie, économie, éducation, niveaux de vie...), ils permettent de se rendre compte plus aisément de ce qui nous rapproche ou nous singularise au sein du panel constitué des douze principales aires urbaines métropolitaines françaises. Afin de prendre en compte les logiques institutionnelle et statistique, deux niveaux de comparaison ont été retenus : le périmètre de la métropole ainsi que l'aire urbaine définie par l'Insee. Nous avons retenu les aires urbaines de Rouen et de Louviers pour représenter le bassin de vie de Rouen.



Interscot. Indicateurs de suivi et indicateurs d'évaluation. - Diaporama

Présentation PowerPoint.
8 diapos.

Ce diaporama présente la définition, la méthode et la démarche d'élaboration des indicateurs de suivi de l'Interscot. Il résulte d'une coproduction de l'ensemble des partenaires de l'Interscot : la Métropole Rouen Normandie, le Pays entre Seine et Bray, le Pays du Roumois, la Communauté de l'agglomération Seine Eure et le Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande et animée par l'agence d'urbanisme. Ce document introduit la page d'accueil du site Web de l'agence d'urbanisme dédiée aux indicateurs de suivi de l'Interscot et qui permet d'y accéder.



Petit atlas de la Normandie

Infolio N° 8, juin 2015. — 12 p., cartes

L'État a engagé, en juin 2014, la « réforme territoriale » dont les premières dispositions concernent le renforcement du rôle des régions sur la base de nouveaux territoires fusionnés définis dans la loi du 16 janvier 2015. L'étape suivante concerne la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités avec le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE). La Normandie est l'une des 13 régions issues de cette nouvelle géographie du territoire, et peut s'appuyer sur une réelle coopération déjà existante entre les deux régions de Basse-Normandie et de Haute-Normandie. Les cartes présentées dans cet infolio ont été sélectionnées pour apporter des éléments de connaissance des phénomènes et dynamiques socio-économiques en Normandie, et ont été réalisées par l'agence d'urbanisme à partir de ses bases de données multithématiques. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce document permet d'avoir une vision synthétique et transversale d'une région de 3,3 millions d'habitants, de 1,3 million d'emplois, et de 92 000 étudiants de l'enseignement supérieur. Territoire résidentiel et

productif, la Normandie réalise un produit intérieur brut annuel de 90 milliards d'euros.



Mesurer la consommation d'espace pour l'élaboration et le suivi des documents de planification (SCoT, PLU et PLUi)

12 p., graph., cartes, phot.
Issu d'un travail partenarial réalisé sous l'égide de la CCI régionale, ce « mémento technique » a pour objectif principal d'éclairer les notions de consommation d'espace, de consommation foncière, de programmation d'espace et de programmation foncière. En outre, il vise à aider les collectivités à choisir parmi les outils de mesure disponibles afin de réaliser leur diagnostic et leur projet de territoire lors de l'élaboration de leurs documents de planification. Ce livret se compose de 12 pages abordant les points suivants : les notions d'espace et de foncier, les étapes clés de l'observation et de la programmation au travers d'illustrations concrètes, les outils d'observation normands et les données complémentaires à disposition des collectivités.



Charte pour une valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire

23 p., graph., cartes, schémas.
Ce document technique a été produit afin d'être intégré à la Synthèse des Perspectives d'Aménagement et de Développement Économique du Territoire (SPADET) qui constituera un des éléments importants du dossier d'enquête publique pour le projet de Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13. Il est issu d'un travail partenarial, animé par l'agence d'urbanisme et rassemblant : la DREAL de Haute-Normandie, les DDTM de l'Eure et de la Seine-Maritime, la Région Haute Normandie, les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'agglomération Seine-Eure, Le Pays entre Seine et Bray, les Chambres de commerces et d'industrie de l'Eure et de Rouen, les Chambres d'agriculture de l'Eure et de la Seine-Maritime. Ce travail présente des orientations en matière de développement économique, de mobilité, d'aménagement des territoires et des paysages dans l'objectif d'une mise en valeur réciproque des territoires et de l'infrastructure qui les desservira.



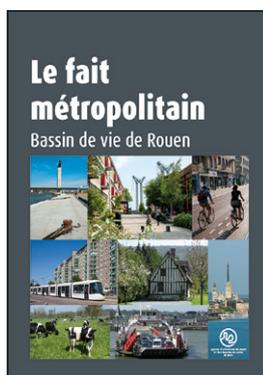
Ce document propose également un ensemble d'outils à développer pour accompagner ces orientations, suivre les effets du projet et chercher à en optimiser certains.



La reconquête des berges de la Seine à Rouen. Ressources documentaires sur les projets urbains de 2000 à 2015

7 p.
 Depuis plus de vingt ans, la ville de Rouen, sa communauté d'agglomération et leurs partenaires travaillent à la reconquête urbaine des quais sur les deux rives de Seine en centre-ville. Ces quais ne sont plus considérés comme « stratégiques » pour le port autonome, dont l'activité commerciale s'est déplacée vers l'aval, mais ils ont une valeur touristique et symbolique qui s'est notamment révélée en 1999, lors de la venue des grands voiliers et navires de guerre pour la manifestation l'Armada du siècle. Depuis cette date, plusieurs projets se sont succédé, mobilisant ainsi des acteurs de l'aménagement, les EPCI et le port de Rouen. En 2015, la plupart des aménagements en rive de Seine se sont concrétisés, mais deux projets d'envergure métropolitaine vont se développer sur la rive gauche : l'écoquartier

Flaubert et le quartier urbain de la nouvelle gare. D'ici à 2030, ces aménagements formeront, avec l'opération « cœur de métropole » (projet de mise en valeur du centre historique de Rouen) et l'écoquartier Luciline, un vaste espace de vie, de logements, d'activités économiques et d'immobilier de bureaux : « Seine cité ».



Le fait métropolitain. Bassin de vie de Rouen

192 p., graph, phot., cartes, bibliogr.
 Le bassin de vie de Rouen représente 700 000 habitants, près de 300 000 emplois et 255 000 hectares. C'est un espace connecté, ouvert sur le monde comme place portuaire maritime et fluviale, et comme pôle urbain majeur de la vallée de la Seine. Les forces économiques et le développement de l'habitat contribuent à étendre le rayonnement métropolitain et à tisser des liens dans un espace en mouvement. Les dynamiques de la métropolisation mettent en relation le bassin de vie et le système économique globalisé et, au sein même du bassin de vie, généralisent les modes de vie urbains. Le fait métropolitain est considéré dans ce livre comme un fait économique, un fait social, et finalement un fait

environnemental tant le mode d'organisation du territoire et des mobilités vient conforter ou consommer les ressources naturelles. Mobilisée sur la connaissance et l'analyse de ces réalités locales, l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure a choisi de publier de façon ordonnée, dans un même ouvrage, les travaux qu'elle a conduits depuis près de cinq ans et auxquels a contribué l'ensemble de ses partenaires. Ce livre permet de mettre en perspective et en débat certains enjeux du territoire, sans prétendre à un diagnostic exhaustif.



Outils de mobilité. De la proximité à la longue distance

43 p., cartes, graph., phot., ill.
 Dans le cadre des réflexions menées à l'échelle du bassin de vie de Rouen, l'agence d'urbanisme a entamé un travail à visée pédagogique pour appréhender le fonctionnement systémique des déplacements et des transports, de la proximité à la longue distance. Ce document s'attache prioritairement à la mobilité des personnes en décrivant, dans un premier temps, les enjeux liés aux déplacements au travers de diagnostics et d'objectifs partagés en matière de mobilité durable. Il décrit ensuite un « état de l'art » d'une sélection d'outils à disposition des collectivités. Cette étude vise à offrir une compréhension globale des



problématiques et met en avant le fonctionnement en synergie des outils nécessaires à la réussite des politiques publiques de déplacements. Elle constitue ainsi une « synthèse » des documents de référence dans les domaines de la recherche et de l'ingénierie territoriale, en France. Cette présentation générale, non exhaustive, est complétée par une bibliographie signalant quelques ouvrages de référence à consulter pour plus de précisions sur les outils et problématiques abordés. L'agence d'urbanisme souhaite, avec ce document, mettre à disposition un support de discussion et d'animation de la Conférence des Territoires pour une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre dans le bassin de vie de Rouen.



Le développement portuaire et logistique au service du renouvel industriel

73 p., cartes, phot., bibliogr. Ce rapport a été élaboré dans le cadre de la préparation de la 1^{re} rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine du 13 octobre 2015 à Mantes-la-Jolie en Seine Aval IDF, portant sur le thème du « développement portuaire et logistique au service du renouvel industriel ». La première partie du

rapport revient sur le lien entre industrie, port et logistique ainsi que ses enjeux pour le développement et l'aménagement du territoire. Puis elle analyse la situation et les perspectives du positionnement de la Vallée de la Seine en Europe dans les flux de marchandises et les dynamiques territoriales. La seconde partie présente le regard croisé de chacune des six agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine sur le développement portuaire, logistique et le renouvel industriel dans leur territoire.

des indicateurs issus des bases de données de l'agence. Il a vocation à être enrichi et affiné avec ses partenaires. Les données présentées sont déclinées en quatre thématiques qui couvrent les principaux enjeux du vieillissement : démographie, conditions de logement, santé et autonomie, revenus et économie.



Bassin de vie de Rouen : mesurer et connaître le vieillissement de la population

Infolio n°9, décembre 2015, 12 p., tabl., cartes, graph. Avec cet infolio, l'agence propose de réaliser un état des lieux chiffré du phénomène de vieillissement dans le bassin de vie de Rouen, qui répond à deux objectifs : constituer progressivement un socle d'indicateurs à suivre dans la durée et porter une analyse transversale en s'appuyant à terme sur un large réseau d'acteurs (collectivités territoriales, professionnels de l'action sociale, de la santé, du logement...). Ce premier tableau de bord, loin d'être exhaustif, est réalisé à partir

Les partenariats et les réseaux

Au cours de l'année 2015, l'agence d'urbanisme a participé à des réunions, ateliers, rencontres nationales, journées de formation...

- > Participation aux commissions « Attractivité, rayonnement, Vallée de la Seine » du Conseil Consultatif de Développement de la Métropole, les 12 janvier, 11 mai, 9 septembre
- > Club Foncier Haut-Normand : colloque le 21 janvier et ateliers le 26 janvier
- > Conseil de l'estuaire de la Seine, Préfecture de région, le 23 janvier
- > Réunions de suivi du Schéma Local de Déplacements du Pays entre Seine et Bray, à partir du 2 février
- > Journée « Innovation et soutien à l'autonomie » - département de Seine-Maritime, le 4 février
- > Bureau de la FNAU, Mulhouse, les 5 et 6 février
- > COTITA Normandie Centre « Les déplacements dans les PLUI », Rouen, 17 février
- > Groupes de Travail Techniques et préparation des Comités de pilotage sur la nouvelle Gare de Rouen et la LNPN, - Concertation, quartier urbain et accessibilité, les 15 janvier, 6 et 10 février, 9, 18 et 26 mars, 21, 27 et 29 mai, 16 juin, 2, 9 et 16 juillet, 3 septembre, 16 décembre
- > Club FNAU Habitat, Territoires et modes de vie, les 6 mars, (Impacts de la loi ALUR) et les 4 et 5 juin (le renouvellement urbain - club décentralisé à Brest)
- > Observatoire du logement neuf de Normandie (Olonn), les 16 mars et 15 octobre
- > Réunion des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, Paris, les 27 mars et 3 septembre
- > Journée d'échanges sur la mobilité urbaine « Collecter, exploiter et analyser les données de déplacements » CEREMA, Paris, les 30 et 31 mars
- > Matinée professionnelle SNAL - FPI - FFB - UMF « la place du logement dans la construction de l'attractivité du territoire Haut-normand », le 16 avril
- > Réunions sur les indicateurs métropolitains ADCF - FNAU, les 24 avril et 16 décembre
- > Observatoire régional de l'habitat et du foncier (DREAL), les 24 avril et 24 novembre
- > Conférence des territoires, le 20 mai
- > Séminaire inter-agences de la Vallée de la Seine, à Caen le 22 mai
- > Colloque : « Ville et autoroute : vers une réconciliation ? » - FNAU, Ville & Transports en Île-de-France (VTIF), et Association des communautés urbaines de France (ACUF). A quelles conditions les autoroutes urbaines peuvent elles devenir les voies de développement d'un nouveau modèle métropolitain ?, Paris, le 26 mai

- > Préparation de la candidature Leader 2014-2020 de Seine en Bray réunion de travail sur « l'économie des séniors », Saint-Saëns, le 26 mai
- > Réunions avec M. François Philizot, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, Paris, les 3 juin, 6 juillet, 29 octobre, 20 novembre
- > Réunions de la coopération des agences de la Vallée de la Seine et SNCF-Réseau, les 8 juin, 5 novembre,
- > Réunion de préfiguration de l'appel à projets « réinventer la Seine », Ville de Paris, le 18 juin
- > Assemblée Générale de la FNAU, Paris, le 23 juin
- > Comité de Pilotage contournement Est de Rouen – liaison A28-A13, Préfecture de région, le 30 juin
- > Club Mobilité « Journée d'échanges sur la modélisation des déplacements », Paris, le 3 septembre
- > 10^e rencontre nationale des SCoT, Rouen, les 24 et 25 septembre
- > Club Mobilité « La logistique urbaine, enjeux et expériences » Paris, le 2 octobre
- > Colloque « Rouen, quelle métropole » Académie des sciences belles lettres et arts de Rouen, le 9 octobre
- > Rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine « le développement portuaire et logistique au service du renouveau industriel », Mantes-la-Jolie, le 13 octobre
- > 36^e rencontre nationale des agences d'urbanisme « L'individu créateur de ville », Lyon, les 19, 20 et 21 octobre - Participation aux ateliers - Accompagner les changements de comportements individuels pour relever les défis environnementaux, - L'individu au cœur des nouveaux modèles de mobilité
- > Assemblée Générale de la FNAU, Lyon, le 20 octobre
- > Comité Régional de l'Habitat, le 27 octobre
- > Kéoscopie, Rouen, le 5 novembre
- > Réunion des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, Rouen, le 6 novembre
- > Commission générale du pôle métropolitain, Rouen, le 13 novembre
- > Réunion inter-partenariale organisée par les EPF d'Île-de-France et de Normandie sur la mise en œuvre de la fiche action 1.4 « Foncier » du CPIER, Rouen, le 18 novembre
- > Comité de pilotage de l'appel à projets innovants « réinventer la Seine et les canaux », Paris, le 9 décembre
- > Réunion des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine avec l'État et les Régions, Le Havre, le 14 décembre

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure
101, Bd de l'Europe - CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org - Site : www.aurbse.org